



INCARCÉRATION

Daniel Mendou Bekale, 26 ans, séjourne depuis la semaine dernière à la prison du Peloton, à Oyem, pour un crime commis dans l'Okano en... 2012, alors qu'il était adolescent. C'est lui-même, de retour dans son village de Nkar II, qui en a fait la confession auprès d'une tradipraticienne.

Page 8

BOXE

C'est un retour remarqué. Bonaventure Nzigou Manfoumbi, qui l'avait déjà dirigée au tournant du siècle, a été élu samedi, dans un fauteuil (il en était l'unique candidat), président de la Fédération gabonaise de boxe (Fégaboxe). Son ambition ? Redonner au noble art national son lustre d'antan.

Page 9

NÉCROLOGIE

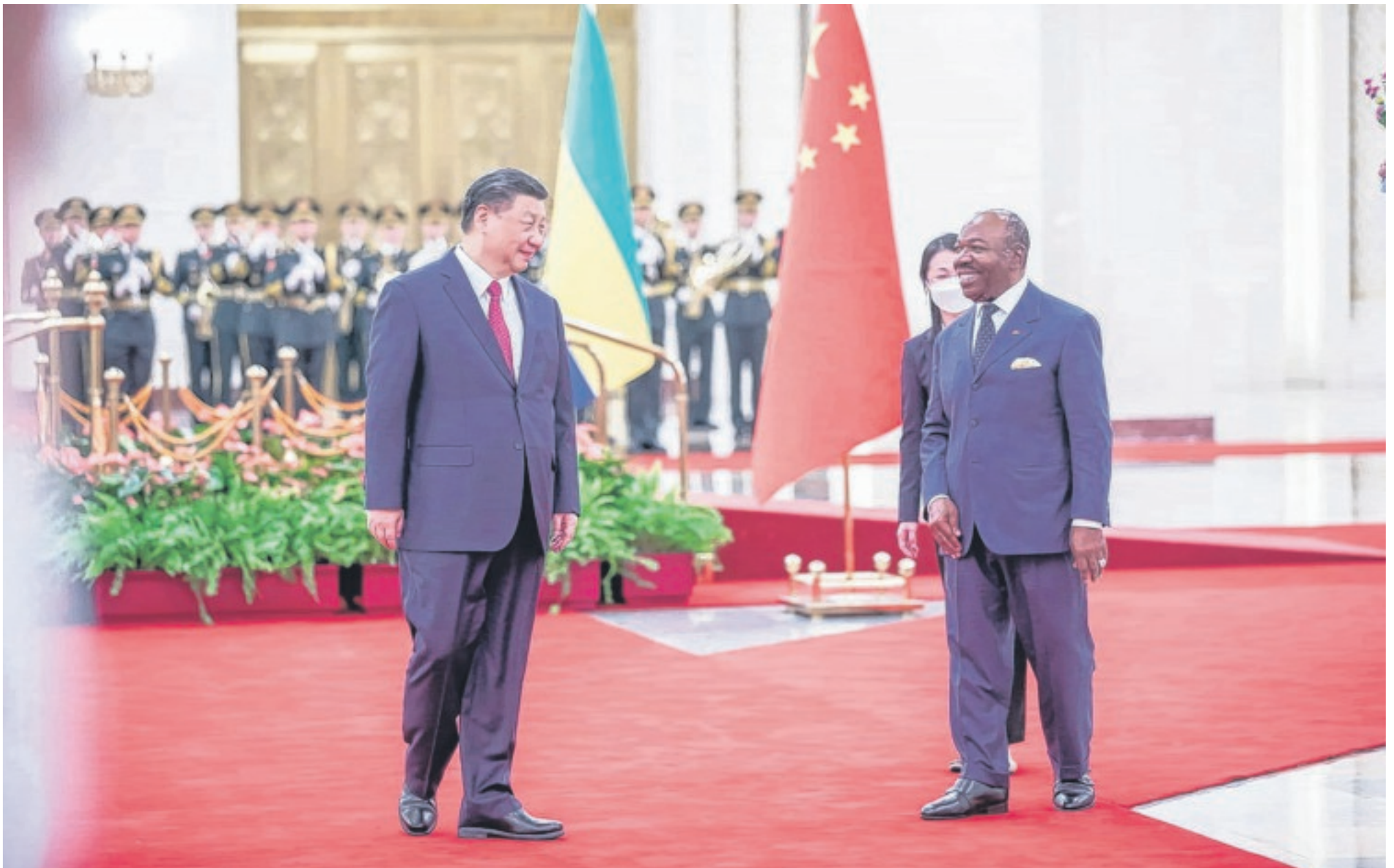
Encore en contact avec L'Union vendredi et, au reste, bien connu de ses lecteurs, l'ancien journaliste et diplomate Emmanuel Mba Allo est mort brutalement ce week-end à Pékin (Chine) où il se trouvait dans le cadre de la visite d'Etat du président Ali Bongo Ondimba. Il avait 67 ans.

Page 4

UN PALIER PLUS HAUT

A l'occasion de la visite d'Etat en Chine du président Ali Bongo Ondimba, Pékin et Libreville se sont donc engagés à hisser au niveau d'un "partenariat stratégique de coopération globale" leurs échanges bilatéraux, à travers, notamment, "une haute confiance politique mutuelle, une intégration économique profonde et l'entraide sur le plan sécuritaire". De quoi assurer des lendemains radieux à une relation exemplaire.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Qu'est-ce que cela nous coûte dans ce pays de respecter les textes de loi ?

Des professionnels du droit avaient-ils besoin que le Conseil d'Etat le leur rappelle ? C'est ce qui est arrivé au barreau gabonais notamment à l'ordre des avocats qui a sciemment foulé au pied le règlement de procédure de la Cour constitutionnelle.

C'est une leçon à retenir pour tous ces gens-là qui pensent que nos Institutions ne fonctionnent pas.

Ils en ont eu pour leurs grades. Ils le savent pourtant qu'en matière de textes, le Gabon est champion toutes catégories. Le malheur est qu'on ne veut pas les appliquer quand ils ne nous avantagent pas. C'est malheureux. Seulement, ne pensez surtout pas qu'il n'y a que les avocats qui se fichent des textes de loi. Il y a aussi les autres professionnels du droit. Suivez notre regard. C'est bien que les gardiens des lois de la République aient recadré ces choses-là. Trop, c'est trop dans ce pays. On ne peut pas continuer, chaque fois, de rappeler aux mêmes ce qu'il y a à faire, ce qu'on ne peut pas faire. Un pays qui se veut crédible

repose sur les lois. Là, là, là, le Conseil d'Etat a fait ce qu'on attendait de lui. Il revient maintenant aux jongleurs et autres manipulateurs des textes de... loi d'en tirer les conséquences. Qu'ils sachent ce qui les attend quand ils cherchent à contourner ou à interpréter la loi. On dit le droit n'est-ce pas ? Donc, on ne vous apprend rien. A vous désormais en tout temps et en tout lieu de nous donner le bel exemple...

En tout cas, c'est ce que nous des mapanes, de pôvres profanes, attendons de vous pour nous mettre sur le droit chemin quoi.

...MAKAYA